

## NOTRE PRIME.

## "AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents l'ont maintenant reçue pour les abonnés de leur districts respectifs. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 11 JANVIER, 1872.

## UNE LUTTE NATIONALE.

Les difficultés qui depuis quelque temps troublaient la Chambre des Arts et Manufactures ont abouti à une crise dans l'assemblée du deuxième jour de janvier. Nous avons déjà dit que les anglais, maîtres absolus de cette Chambre, avaient vu d'un mauvais œil les canadiens-français y prendre rapidement la majorité. Eux qui nous reprochent si souvent, et quelquefois avec raison, notre apathie pour les choses pratiques, les affaires publiques, ils auraient dû, il semble, applaudir au réveil qui se fait au sein de l'opinion publique. Mais non, il paraît qu'au progrès du pays ils préfèrent leur suprématie nationale.

Qu'il n'y ait pas eu chez les canadiens assez de prudence et d'habileté pour ne pas froisser les susceptibilités de nos compatriotes anglais, qu'ils n'aient pas su dans les élections trouver parmi nous des hommes plus imposants par l'âge ou la position, c'est possible. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en entrant dans la Chambre des Arts et Manufactures et en cherchant à y prendre la place qui convenait à leur nombre, ils remplissaient un devoir patriotique sous la protection, avec les encouragements même de la loi.

Choisi comme l'un des délégués de l'Institut des Artisans à cette Chambre, nous avons accepté avec l'intention d'être juste et impartial envers les anglais, de ne rien faire et rien souffrir qui pût blesser leurs droits. En considération même de ce qu'ils avaient fait pour le progrès de la Chambre des Arts et Manufactures nous étions décidé, si les canadiens-français étaient en majorité, à pousser la condescendance jusqu'aux extrêmes limites. Nous sommes d'ailleurs de ceux qui croient que le concours des anglais dans toutes ces matières d'intérêt public est précieux et que le contact des deux races ne peut être qu'avantageux à l'une et à l'autre.

Mais nous ne tardâmes pas à voir que les anglais arrivaient là avec des préjugés et des dispositions hostiles à la majorité. Ils avaient évidemment sur le cœur le fameux bill contre lequel ils ont fait tant de bruit, et la vue de M. de Bellefeuille entouré d'une si forte majorité augmenta leur mécontentement. Comme ils avaient eu soin de faire venir tous les membres de la Chambre pour 1871, ils décidèrent immédiatement que ces membres seuls avaient le droit de voter à cette assemblée. Pourtant, d'après la loi, il est bien évident que les nouveaux délégués, une fois inscrits sur la liste par le secrétaire, sont seuls membres de la nouvelle Chambre; que le sous-comité seul reste en fonctions jusqu'à ce qu'il ait été remplacé. Les délégués sont élus pour un an, lorsque l'année est expirée, leur mandat cesse. Cependant les canadiens-français, toujours conciliants, consentirent à laisser lire les rapports du sous-comité sortant de charge, le président, M. Stevenson, ayant déclaré que l'appel des nouveaux membres aurait lieu immédiatement après.

Mais après la lecture des rapports, M. Gillman, avocat,

l'un des chefs parmi les anglais de l'élément fanatique, fit une motion demandant que la séance fut ajournée afin de donner au sous-comité le temps de vérifier les pouvoirs des nouveaux délégués. Comme l'élection du sous-comité est fixée par la loi au 1er janvier, cette motion avait évidemment pour but de détruire la Chambre des Arts et Manufactures, et ils ont avoué depuis, que c'était là leur intention.

Les Canadiens comprirent qu'on voulait se moquer d'eux et ils résolurent de faire respecter leur nombre et leurs droits. Le Président ayant décidé que les anciens délégués avaient seuls le droit de voter, on appela de sa décision qui fut renversée par toute la nouvelle Chambre. Ce fut le commencement du désordre; un moment on craignit un conflit, il est probable que si la majorité eût été anglaise au lieu d'être canadienne-française, la minorité eût passé par les fenêtres.

Après des discours véhéments et deux heures de cris et de tumulte, le Président refusant d'obéir à la loi et aux vœux de la majorité, celle-ci nomma un autre secrétaire et procéda, comme elle avait droit de le faire, à l'élection des membres du sous-comité. Les anciens délégués, c'est-à-dire la minorité anglaise, faisaient eux aussi l'élection d'un sous-comité et se retiraient laissant le champ libre aux Canadiens-Français.

Il y a donc à l'heure qu'il est deux Chambres des Arts et Manufactures; mais il n'est pas besoin d'avoir un grand jugement pour savoir quelle est la bonne. Nous sommes surpris même que des hommes intelligents comme MM. Bulmer, Lyman et plusieurs autres, aient pu se mettre si ridiculement dans l'illégalité. Cette illégalité est si claire que nous ne prendrons même pas la peine de la discuter; et pourtant les journaux anglais disaient, le lendemain, que c'étaient les Canadiens-Français qui avaient violé la loi. Vraiment c'est trop fort. Non, que messieurs les anglais avouent donc qu'ils n'ont pas eu assez d'habileté pour mettre les apparences de la loi en leur faveur; leur conduite injuste n'a pas même le mérite d'avoir été intelligente. S'ils avaient voulu être raisonnables, ils auraient trouvé chez les canadiens une libéralité qu'on ne trouve jamais chez eux, lorsqu'ils sont en majorité. Et même après ces difficultés qu'avons-nous vu? La majorité qui avait été maltraitée, élisant un anglais pour Président et en nommant quatre dans le sous-comité, pendant que les anglais n'admettaient dans leur sous-comité qu'un canadien-français, M. J. B. Rolland. Quel contraste! S'il y a parmi les anglais des hommes justes et honnêtes, qu'ils nous disent donc où est la libéralité?

L. O. DAVID.

## UNE IMPORTANTE DECLARATION.

La *Minerve* a jugé à propos de détruire l'impression produite par un de ses derniers articles sur la question industrielle. Parlant, dans son numéro du 5 janvier, du nouveau parti dont le principal objet est de développer les ressources du pays, elle fait la déclaration suivante :

Nous voulons, comme eux, le développement des ressources nationales; mais nous ne les voulons pas par la division. Quant à la position du parti conservateur, elle est bien simple; il imposerait certainement ses vues sur le développement de l'industrie à ses chefs, si ces derniers ne comprenaient pas les besoins de notre époque. L'heure de l'action est arrivée; elle ne pouvait arriver avant. Nos hommes publics ont tout organisé, l'autonomie politique, les communications, la législation. Nous sommes prêts maintenant à pousser l'industrie. Nous avons perdu beaucoup de notre temps en luttes stériles. Une opposition fâcheuse en était la cause. Le public est fatigué de ces tiraillements et le parti conservateur est aujourd'hui assez fort pour s'y soustraire.

En sorte que les deux partis qui se préparent à la lutte inscriront sur leur drapeau le même motto: le développement immédiat de nos ressources industrielles.

Tous ceux qui n'ayant pas de liens de parti, ne voient dans la politique que le bien du pays, se réjouiront d'apprendre qu'enfin on admet, des deux côtés, la nécessité de mettre un terme aux luttes stériles dont on nous donne le spectacle depuis vingt ans.

Pour nous qui combattons depuis deux ans en faveur de la grande cause de l'industrie, parce que là seulement nous voyons le bonheur et la résurrection de notre nationalité, nous saluons avec joie la nouvelle aurore qui se lève dans le ciel de la patrie. Peu importe au Bas-Canada que le bonheur lui vienne de droite ou de gauche, pourvu qu'il vienne. La fleur fanée s'occupe-t-elle de savoir de quel rivage lui vient la brise qui doit la sauver?

Il semble, d'après les déclarations de la *Minerve*, que les deux partis ne différeront que dans les moyens de mettre à exécution le programme industriel, et qu'elle même serait la première à abandonner ses chefs, s'ils ne s'emparaient pas du mouvement. Quant aux moyens, le nouveau parti indiquant les siens, la *Minerve* devra sans doute en faire autant bientôt, car il ne suffira pas de dire au peuple, aux prochaines élections, qu'on est en faveur de l'industrie pour se faire élire. Si le peuple canadien comprend une fois son devoir, il fera les prochaines élections sur la question industrielle et il n'élira que

les hommes qui viendront avec les moyens les plus prompts et les plus énergiques pour nous donner des manufactures. Lorsqu'un homme se présentera, on ne lui demandera pas s'il est rouge ou bleu, conservateur ou libéral, mais s'il comprend les besoins du pays et s'il est en état d'y satisfaire.

A notre point de vue, le nouveau parti rend un grand service au pays en arborant le drapeau de l'industrie, car pour le combattre, le parti conservateur va être obligé de dire quelle position il entend prendre sur cette question.

Voici le programme du nouveau parti: *Obtention du droit absolu de régler nous-mêmes nos relations commerciales avec les autres pays de manière à assurer l'établissement de manufactures en Canada.*

Voilà certainement un bon remède!

En a-t-on un meilleur?

On dit que toutes ces questions vont être discutées et peut être tranchées durant la prochaine session, à propos surtout du Traité de Washington. On dit que les partisans de l'Indépendance ne laisseront pas passer ce traité sans opposition, car lorsque les Américains, disent-ils, seront maîtres d'une grande partie des avantages que nous avons à leur offrir pour obtenir d'eux en retour des concessions, nous aurons beaucoup moins de chance d'avoir des termes avantageux dans le cas de l'Indépendance ou de l'Annexion. L'Indépendance se présenterait alors sous deux formes, comme question politique et commerciale; et dans ce cas, le parti conservateur sera bien obligé de dire et prouver comment et en quoi la situation actuelle peut suffire à notre prospérité. Tant mieux s'ils font cette preuve.

En attendant que nous sachions exactement à quoi nous en tenir sur les intentions des deux partis, nous rejetons d'avance la responsabilité de tout article signé ou non signé qui, sur cette question d'industrie, contiendrait des idées incompatibles avec celles que nous exprimons depuis deux ans. Après avoir répété sur tous les tons que l'avenir du pays est là et pas ailleurs, je ne reculerais pas devant les conséquences des principes que j'ai posés, quelles qu'elles soient. Ce n'est pas dans les paroles qu'on connaît les convictions, c'est dans l'action, dans la lutte.

C'est notre dernier mot, d'ici à quelques semaines, sur la question industrielle considérée au point de vue politique.

L. O. DAVID.

Nous commençons notre article sur la nouvelle année par cette phrase: "Il y a deux ans, le premier janvier mil huit cent soixante et neuf," c'est "mil huit cent soixante et dix" qu'il aurait fallu dire.

## RUMEURS POLITIQUES.

On dit toujours que l'*Evénement* doit devenir l'organe du nouveau parti, malgré qu'il ait contredit cette nouvelle.

Il paraît que les chefs aimeraient mieux donner, pour s'assurer les services de M. Fabre, de M. Langelier et de quelques autres, la somme qui était destinée d'abord à la fondation d'un nouveau journal.

M. Joly serait disposé à faire des sacrifices pécuniaires en faveur du parti dont il est le chef.

A Montréal on s'agit aussi et l'on prend des mesures pour fonder un journal qui s'appellerait le "National."

## CORRESPONDANCE.

NORTH ADAMS, 5 Janvier 1872.

MM. les Rédacteurs,

J'ai assisté, le 24 Déc., dernier à une touchante cérémonie, savoir l'abjuration de Dlle. Elizabeth Hill, âgée de vingt ans, qui reçut le baptême le même jour. Le lendemain, la jeune fille reçut la communion, et le 26, M. Alfred Boisvert, la conduisit à l'autel. La célébration de ce mariage fut belle et touchante, car à la même messe, eut lieu le mariage de M. Edouard Boisvert, avec Dlle. Adèle Charbonneau et de M. Joseph Meunier, avec Dlle. Virginie Lamoureux, connue sous le nom de Virginie Giard, autrefois de St. Ours. Comme cette dernière est l'organiste de l'église catholique de cet endroit, le chœur fit entendre de beaux morceaux de chant pendant la cérémonie. Tous les assistants furent édifiés de la piété des trois jeunes couples et charmés de la beauté des cérémonies.

## LE PORT D'ESQUIMALT.

C'est le terminus Ouest projeté du chemin de fer Pacific; il est situé dans l'île de Vancouver, Colombie. La vue est prise d'un petit promontoire qui est situé au sud du fort près du quai et de la petite ville Esquimalt, qui se trouve en arrière. A quelques milles se trouve Victoria, la capitale de la Colombie. Ce port est un des plus beaux du monde. Il a 60 pieds de profondeur et peut contenir la flotte la plus considérable.

## LES VIEILLES TANNERIES A GENEVE EN SUISSE

Tous ceux qui vont à Genève, pour admirer la beauté de ses paysages et les eaux bleues du Rhône, sur les bords duquel elle est bâtie, ont remarqué aussi les ruines des tanneries qu'on y construisit, il y a plusieurs siècles.